GEMENG
SANDWEILER

Sandweiler, le 21 février 2020

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Le collège des bourgmestre et échevins prie les membres du conseil communal, en vertu de l'article 12 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, d'assister à une réunion du conseil communal, qui aura lieu dans la mairie à Sandweiler, **le jeudi 27 février 2020 à 16h00.**

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Informations du collège des bourgmestre et échevins
2. PAP « rue des Champs »
3. PAP « rue d'Oetrange »
4. PAP « op dem Kapellebierg – am ënneschte Schrëndel »
5. Convention services pour jeunes – Année 2020
6. Questions des conseillers et du public

Les documents y afférents sont à la disposition des conseillers communaux au secrétariat communal.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le Bourgmestre, **Le Secrétaire,**

18, rue Principale
L-5240 Sandweiler

Boîte postale 11
L-5201 Sandweiler

Tél.: +352 35 97 11
Fax: +352 35 79 66

info@sandweiler.lu
www.sandweiler.lu